



Mairie de Vercheny – Place de la Mairie – 26340 VERCHENY
Tél. : 04.75.21.73.47
Mél : comunedevercheny26@orange.fr

Année scolaire : 2023/2024

Dossier d'inscription pour l'entrée à l'école publique et aux services périscolaires payants (cantine, garderie)

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET L'ENFANT NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI

Enfant à inscrire

Nom : Adresse :
Prénom :
Date de naissance :/...../..... Lieu : Code postal :
Sexe : féminin masculin Commune :

Identité des personnes responsables de l'enfant

Père ou représentant légal

Nom – Prénom :
Adresse complète :
.....
Tél domicile :
Tél portable :
Mail :

Mère ou représentante légale

Nom – Prénom :
Adresse complète
.....
Tél domicile :
Tél portable :
Mail :

N° d'allocataire CAF :

Si autre personne (si l'enfant ne vit pas avec ses parents) :

Nom – Prénom :
Adresse :
Tél domicile : Tél portable :
Qualité :

Inscription à l'école (horaires – 8h30 à 12 h et 14h à 16h 30 lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Maternelle : PS MS GS
Elémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Si déjà scolarisé (*):

Classe : Ecole : Commune (**):

(*) Joindre le certificat de radiation

(**) si hors Vercheny, joindre une attestation de la commune de résidence dans laquelle est indiquée que la commune de résidence prendra en charge les frais scolaires et si nécessaire la demande de dérogation

Après traitement de votre dossier, un certificat d'inscription à l'école vous sera remis ou envoyé par courrier.

Dès réception du certificat d'inscription, prenez contact avec la Direction de l'école.

Inscription aux services périscolaires payants



L'enfant doit être propre (pas de couches notamment...) pour pouvoir être accepté aux services périscolaires.

Garderie périscolaire – 7 h 30 à 8 h 20

Garderie

- Les inscriptions se font auprès de Nelly LEBRAS, les mardis matins pour la semaine suivante à 8h20
- Le règlement est mensuel et à régler à réception de l'avis des sommes à payer adressé par la Centre d'encaissement de Créteil soit par chèque soit par carte bancaire, soit en espèces
- Tarification actuelle : 1.50 €

A midi - 12 h à 13 h 45

Restauration scolaire (*)

Les inscriptions ont lieu auprès de Nelly LEBRAS, les mardis matins pour la semaine suivante à 8h20

- Le règlement est mensuel et à régler à réception de l'avis des sommes à payer adressé par la Centre d'encaissement de Créteil soit par chèque soit par carte bancaire, soit en espèces
- Tarification actuelle : 4.20 € le repas

(*) si hors Vercheny, joindre une attestation de la commune de résidence dans laquelle est indiquée que la commune de résidence prendra en charge les frais de restauration. A défaut, le repas sera facturé au prix de revient soit aux alentours de 10 €.

Garderie périscolaire – 16 h 30 à 18 h

Garderie

- Les inscriptions se font auprès de Nelly LEBRAS, les mardis matins pour la semaine suivante à 8h20.
- Le règlement est mensuel et à régler à réception de l'avis des sommes à payer adressé par la Centre d'encaissement de Créteil soit par chèque soit par carte bancaire, soit en espèces
- Tarification actuelle : 1.50 € les $\frac{3}{4}$ d'heure

Pièces justificatives à fournir

Pièces nécessaires aux inscriptions	Ecole	Restauration	Garderie
Livret de famille (copie de toutes les pages) ou acte de naissance avec filiation	✓	✓	✓
Copie du carnet de santé (copie de toutes les pages de vaccinations)	✓	✓	✓
Certificat de radiation (obligatoire si l'enfant est déjà scolarisé)	✓		
Si inscription scolaire hors commune, attestation de la commune de résidence dans laquelle est indiquée que la commune de résidence prendra en charge les frais scolaires et/ou les frais de restauration	✓	✓	
Demande de dérogation si nécessaire	✓		
Fiche sanitaire complétée et signée		✓	✓
Attestation d'assurance	✓	✓	✓

Engagements

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler à la commune de Vercheny tout changement dans la situation de l'enfant au cours de sa scolarité.

Vercheny, le
Nom, Prénom et Qualité
Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la commune de Vercheny pour l'inscription scolaire et l'inscription aux services périscolaires payants. Elles sont destinées à l'école et la cantine communale. Elles sont conservées 1 an.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la commune de Vercheny.

Merci également de remplir et signer la fiche sanitaire >>>



FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2023-2024

Cantine - Garderie

NOM :	PRENOM :	Niveau scolaire :
--------------	-----------------	--------------------------

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles, pendant la cantine ou la garderie, organisées par la commune.

Tout au long de l'année, n'hésitez pas à prendre contact avec le personnel ou les responsables de la commune.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Doit-il prendre un **traitement médical** pendant la journée ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL LES ALLERGIES OU INTOLERANCES SUIVANTES ?

ALIMENTAIRES oui non si oui les parents devront fournir le repas de l'enfant

MEDICAMENTEUSES oui non

ASTHME oui non

AUTRES (animaux, plantes, pollen...) oui non

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir avec un protocole médical

.....
.....
.....

Un protocole d'Accueil Individualisé (PAI) a-t-il été signé avec les enseignants et les agents de la commune ?

oui non

Si non, il est obligatoire (en cas d'allergie)

Pensez à fournir 2 trousse de médicaments, une pour l'école et une pour la cantine.

Prenez contact avec les agents de la commune pour expliquer les conduites à tenir.

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'enfant présente-t-il un problème particulier qui nécessite la transmission d'informations (informations sous pli cacheté), des précautions à prendre et des éventuels soins à apporter ? oui non

.....
.....

PORT DE LUNETTES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES ET AUTRES, COMPORTEMENTS DE L'ENFANT :

.....
.....
.....

RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom : Prénom : Tél domicile :

Tél travail : Tél portable : Mail :

Nom et n° de l'assurance scolaire-extrascolaire-périscolaire (joindre obligatoirement l'attestation) :

..... CAF /N° allocataire :

Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) :

Je certifie exacts et sincères les renseignements portés ci-dessus.

J'autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de cet enfant.

Date :

Signature du responsable légal :

Autres personnes à prévenir en cas d'accident ou de maladie (nom, prénom, tél) :

.....

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (autres que les responsables légaux)

*Pour la Fondation, Maison relais... Aide familiale

CONTACT 1	CONTACT 2	CONTACT 3
NOM :	NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :	PRENOM :
QUALITE :	QUALITE :	QUALITE :
TEL :	TEL :	TEL :

AUTORISATION (cochez la case pour chaque ligne du tableau)

	J'autorise	Je n'autorise pas
SORTIR SEUL Si l'enfant a plus de 6 ans, il peut être autorisé à quitter seul la structure		
DROIT A L'IMAGE Autorisation de photographier et filmer l'enfant à l'occasion des activités et d'utiliser à titre gracieux son image dans le cadre de l'illustration de supports de communication et d'information valorisant l'activité municipale.		

Si en cours d'année, il y a des changements concernant l'enfant ou les noms des personnes responsables, nous prévenir rapidement

Autorisation à sortir seul (à partir de 6 ans)

Je soussigné (e), agissant en qualité de :

/_/_/ père

/_/_/ mère

/_/_/ représentant légal

de l'enfant l'autorise à quitter seul l'école.

Cet enfant n'est plus sous la responsabilité de la commune de Vercheny.

A,
Le
Signature